



# SAINT-DOLAY

informations municipales

n° 140 décembre 2018





### Mairie

Place de l'église - 02 99 90 20 69 / Fax 02 99 90 10 50

[www.saintdolay.fr](http://www.saintdolay.fr)  
[mairie@saintdolay.fr](mailto:mairie@saintdolay.fr)

Lundi, mercredi et vendredi  
 8h15/12h - 13h30/17h30

Mardi et jeudi 8h15/12h (fermée au public l'après-midi)

Samedi 9h/12h (sauf en juillet et août)



### Médiathèque

Place du Calvaire - 02 99 90 29 29

[mediatheque@saintdolay.fr](mailto:mediatheque@saintdolay.fr)  
<http://mediathequedesaintdolay.blogspot.fr/>  
[www.saintdolay.fr](http://www.saintdolay.fr)

Mercredi 9h/12h - 13h30/18h

Vendredi 15h/18h

Samedi 9h/12h30

**Multimédia** : Accès WIFI gratuit au sein du bâtiment  
 2 ordinateurs en libre accès



### A.L.S.H. Accueil de Loisirs Sans Hébergement

6 rue des Écoliers - 02 99 90 27 16 / 06 72 77 68 55

Directrice Carole RABILLARD

[crabillard@saintdolay.fr](mailto:crabillard@saintdolay.fr)

[www.saintdolay.fr](http://www.saintdolay.fr) Rubrique " Enfance Jeunesse "

## Permanences du Maire et des adjoints

Le Maire, Joël BOURRIGAUD *Lundi de 10h à 12h et le vendredi de 9h à 11h*

1<sup>er</sup> adjoint, Yves BERTHO *Lundi de 9h30 à 11h30 et le vendredi de 15h à 16h*

2<sup>e</sup> adjointe, Muriel MALNOË *Mercredi de 14h à 16h*

3<sup>e</sup> adjoint, Patrick GÉRAUD *Mardi de 10h à 12h*

4<sup>e</sup> adjointe, Emmanuelle GONÇALVES *Jeudi de 10h à 12h*

5<sup>e</sup> adjointe, Isabelle SIRLIN *Samedi de 9h30 à 11h30*

#### Défibrillateur

Résidence des Tulipes  
 Rue des Tulipes - 02 99 90 17 28  
 Domicile partagé pour personnes  
 désorientées (8 personnes)

#### ADMR (Aide à Domicile Milieu Rural)

2 rue de la Piscine - Nivillac  
 Martine MORICE - 02 99 08 64 23

#### SIVU (Multi accueil Nivillac et Férel)

Relais Assistantes Maternelles  
 NIVILLAC  
 02 99 90 78 56

#### Assistante du service social

2 lundis par mois, à la mairie  
 de Saint-Dolay sur rendez-vous  
 au 02 97 69 53 02

#### C.P.A.M

Sur rendez-vous au 36 46

#### CAF

70 rue Ste-Anne à Vannes  
 02 97 62 27 11

#### CICAS du Morbihan

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois  
 de 9h30 à 12h au Centre  
 Médico-Social de MUZILLAC  
 0 820 200 075 (sur rendez-vous)

#### CARSAT de Bretagne

MUZILLAC sur rendez-vous  
 ALLAIRE sur rendez-vous  
 n° indigo : 36 60

#### Pôle emploi

n° indigo : 39 49

#### Espace Autonomie Séniors

Arc Sud Bretagne  
 2, rue de la Piscine - Nivillac  
 02 99 90 82 36 ou 02 97 41 46 26

#### ALLO Service Public

Renseignements administratifs  
 n° indigo : 39 39

#### La Poste

45, rue du Crézelo  
 Ouverte le mardi, mercredi,  
 jeudi et vendredi de 13h30 à 16h  
 le samedi de 10h à 12h  
 02 99 90 22 55

#### Presbytère La Roche-Bernard

02 99 90 61 14

#### Déchetterie du Lin - Nivillac

Ouverture d'été du 01/04 au 30/09  
 Fermée le lundi et le jeudi.  
 Ouverte le mardi, le mercredi,  
 le vendredi et le samedi  
 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

#### Ouverture d'hiver du 01/10 au 31/03

Fermée le lundi et le jeudi.  
 Ouverte le mardi, le mercredi,  
 le vendredi et le samedi  
 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
 Le site est fermé le dimanche  
 et jours fériés.



Retrouvez toutes les informations  
 de la commune de Saint-Dolay  
 sur notre site web.

## Sommaire

Édito	3
<b>Actualité municipale</b>	
La réhabilitation du complexe sportif	4
La révision du Plan Local d'Urbanisme	5
Commémoration du 11 Novembre	6
Le Souvenir Français	6
Forum des associations avec l'OMSCL	7
City park	8
Résidence Jean Le Frère	8
Repas des bénévoles du restaurant scolaire	8
Concours des maisons fleuries	9
Le marché de Saint-Dolay	9
Collecte des déchets dans la commune	10
Déchets verts	10
Incivilités : des dépôts sauvages inacceptables	11
Service technique de la mairie : nouveau matériel	11
Visite de Monsieur le Préfet	12
Nouvelle décoration de Noël	12
Installation du nouveau curé-doyen	12
<b>Actualité culturelle</b>	
Du côté de la médiathèque	13-15
Show nautique de Burin	15
Vilaine en Fête	16
Fileri Filera et le Gospel voices	16
<b>Actualité intercommunale</b>	
Arc Sud Bretagne	17-18
Damgan La Roche Bernard Tourisme	18
<b>Actualités diverses</b>	
Monoxyde de carbone	19
Quartier des Châtaigniers	19
Recensement militaire	20
Défibrillateur	20
Mission locale	21
Téléthon	22
Relais Assistantes Maternelles	22
<b>Actualité scolaire</b>	
École Notre-Dame Jeanne d'Arc	23-24
École primaire publique Arc-en-Ciel	24-26
TAPS 2018 : École Arc-en-Ciel	26
<b>Actualité associative</b>	
Club des Ajoncs d'Or	27
Marché de producteur à Bodelneuf	27
Famille Rurales - Section couture	28
Le piège à sons	28
Yoga pour tous	28
Association Loisirs Danse	29
Basket BZH Saint-Dolay/Rieux	29
Le Souvenir Français	29
Le Rond Mitao	30
Club de Karaté Shito-Ryu Dolaysien	30
L'Aparté Dolaysien	30
État civil	31
<b>Actualité jeunesse</b>	
L'ALSH	31
<b>Manifestations 2019</b>	32



## Chères Dolaysiennes et chers Dolaysiens,

L'année 2018 laisse place à 2019.

La tradition est de faire le bilan de l'année écoulée et de communiquer sur les projets à venir.

Sachez que pour les élus, ce sera la dernière année du mandat électif que les électrices et les électeurs de Saint-Dolay nous ont confié en 2014.

À la fin de l'année 2019, il sera temps pour moi d'en faire un bilan complet.

Au cours de l'année 2018, les élus ont traité de nombreux dossiers, vous en trouverez les commentaires et photos dans ce bulletin annuel.

Afin de ne pas reprendre l'ensemble des dossiers dans mon éditorial, je vais m'attarder plus particulièrement sur le dossier de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et du projet de rénovation et d'agrandissement du complexe sportif.

Depuis le précédent PLU, adopté en Juin 2005, les lois et règles d'urbanisme ont beaucoup évoluées. En effet, les élus doivent répondre à de nouvelles contraintes et exigences de la part de l'État.

Comparativement à 2005, les élus n'ont pas les mêmes règles à respecter :

- La consommation des terres agricoles doit être diminuée sur tout le territoire Français et notre commune n'y échappe pas. L'objectif du gouvernement étant de diminuer de 50% les surfaces constructibles sur nos territoires, même si les maires ruraux s'y opposent, et vous avez tous entendu parler de dents creuses !!! (parcelles disponibles entre deux constructions).
- Nous devons respecter les objectifs du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui fixent au niveau de la communauté de communes d'Arc Sud Bretagne un nombre maximum de constructions possibles sur notre secteur de la Roche-Bernard pour les 10 années à venir.
- L'état nous demande de supprimer les zones constructibles dans les hameaux

qui sont très nombreux à Saint-Dolay ; toutefois quelques villages plus denses conservent quelques parcelles constructibles.

- Lors de cette révision du PLU, de nombreuses études complémentaires ont été nécessaires, comme l'inventaire des cours d'eau et zones humides, l'étude de la trame verte et bleue, le schéma directeur du zonage d'assainissement collectif des eaux usées et des eaux pluviales, avec le diagnostic complet des réseaux. Etc...

Au final, certaines parcelles ne seront plus constructibles et les élus ne pourront pas transgresser ces règles d'urbanisme en vigueur.

Pour en savoir plus, vous êtes tous invités à la réunion publique du mardi 5 Février 2019 à 20h à la salle polyvalente lors de laquelle nous vous présenterons le projet du PLU de la commune.

La construction du complexe sportif qui était inscrite dans notre profession de foi en 2014 est l'aboutissement de l'engagement de l'équipe municipale.

Lors du vote du budget 2018, nous avons inscrit les dépenses et recettes pour la rénovation et l'extension de la salle de sport. Au final, la surface totale sera de 2272 m<sup>2</sup> dont 396 m<sup>2</sup> créés. La salle de sport qui sera rénovée date de 1974.

Les élus se sont engagés sur ce programme d'investissement, devenu indispensable et qui devrait répondre à l'attente des associations et familles de Saint-Dolay pour les 20 prochaines années.

Certes, il est difficile de répondre aux exigences de chacun ; mais le travail des membres du comité de pilotage, que je remercie par ailleurs pour leurs implications et des architectes a permis de trouver des compromis pour satisfaire le plus grand nombre.

Cet investissement, ajouté aux différents travaux, ainsi qu'à celui des achats de matériel, va faire augmenter sensiblement la dette de la commune que nous

avons contenue depuis quelques années dans l'attente de ce projet.

Actuellement, Saint-Dolay se développe et se situe dans une bonne dynamique, puisque nous comptons plus de 20 permis de construire en 2018. Les deux écoles maintiennent leurs effectifs, le restaurant scolaire et le centre de loisirs (ALSH) affichent complet.

Comme chaque année, je suis heureux de féliciter et d'encourager toutes les Associations Dolaysiennes qui animent et organisent de nombreuses manifestations au cours de l'année.

Je vous laisse prendre connaissance de la vie des associations dans ce bulletin.

Les artisans, les commerçants, les agriculteurs et les entreprises souffrent de la conjoncture actuelle, nous leur souhaitons de réussir, de se développer pour créer de l'emploi de proximité.

Les actions des « gilets jaunes » nous rappellent que les bas salaires (salaariés et retraités) vivent difficilement. Les membres du CCAS sont à l'écoute des personnes nécessiteuses.

Je remercie l'ensemble du personnel communal qui, sous la Direction de Marie-Claire LOYER, est sollicité de toutes parts et assume consciencieusement leur rôle quelquefois difficile.

Les diverses demandes de la population ne sont pas toujours possibles à satisfaire, et pour ne pas exposer le personnel, nous restons vigilants.

Pour conclure, à l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes vœux les plus chaleureux, de bonheur et de santé, à chacune et à chacun d'entre vous.

Que 2019 soit  
une très belle année  
pour tous.

Le maire,  
Joël BOURRIGAUD

## La réhabilitation du complexe sportif rue de la Noë

Le Complexe Sportif a 43 ans d'existence, compte tenu de la demande croissante des associations, de la population et d'un besoin de mise aux normes. Le Conseil Municipal a voté pour sa réhabilitation.

Ainsi une rénovation - transformation - extension du Complexe Sportif en plusieurs salles a débuté depuis décembre 2018 :

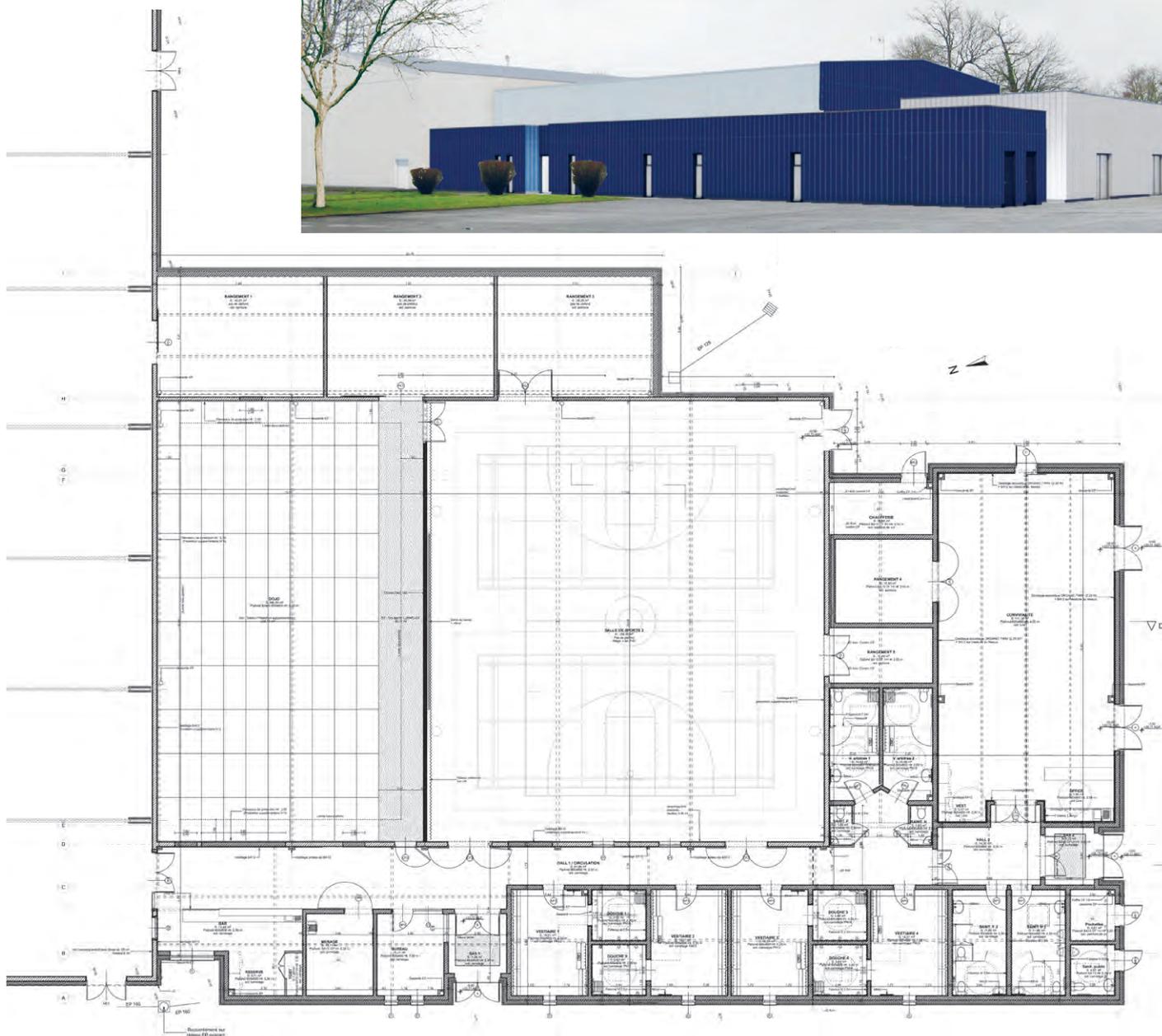
- Une salle de Basket
- Une salle de Dojo
- Une salle multisports
- Une salle de convivialité

Le coût total des travaux est de 1 512 000 euros T.T.C.

### Le financement

Dotations de l'État (D.S.I.L.).....	220 000 €
Conseil Régional (Europe).....	140 000 €
Conseil Départemental.....	300 000 €
Enveloppe Parlementaire.....	7 500 €
Récupération F.C. T.V.A.....	248 000 €
Autofinancement Communal (emprunts).....	596 000 €

Surface totale ..... 2 272 m<sup>2</sup>  
Surface créée..... 396 m<sup>2</sup>



## La révision du Plan Local d'Urbanisme de Saint-Dolay

### Le projet du P.L.U. se précise : les habitants sont invités à consulter la proposition de zonage du P.L.U. et à émettre leurs observations

#### Où en est la révision du Plan Local d'Urbanisme ?

Rappelons que la révision du P.L.U. se décompose en 3 phases d'étude qui seront suivies par la suite d'une phase nécessaire à l'instruction du dossier et à l'approbation du P.L.U. :

- le **diagnostic du territoire (automne 2016)** : il permet de dégager les grands enjeux relatifs au développement de la commune.
- le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la commune (fin 2016 - automne 2017)** : il poursuit le diagnostic pour lancer les orientations du Projet.
- le **règlement écrit et graphique (zonage) et les principes d'organisation des futurs secteurs à enjeux urbains (réflexion entamée depuis le mois de novembre 2017)** : c'est la dernière étape de l'étude du P.L.U., elle consiste à voir comment mettre en œuvre le Projet établi... ou tout au moins, comment ne pas le compromettre... le règlement devra répondre à cette attente pour traduire et imposer les choix adoptés par le Projet.

En novembre 2017, lors d'une réunion publique organisée à la salle polyvalente, nous vous présentions les grandes lignes du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.), socle du nouveau Plan Local d'Urbanisme. Ce projet de P.A.D.D. a également fait l'objet d'un débat au sein du Conseil Municipal en octobre 2017.

La Commission en charge de la révision du P.L.U. s'est depuis réunie à multiples reprises pour réfléchir à la traduction du P.A.D.D. sous forme réglementaire, à travers le ZONAGE, le RÈGLEMENT et des O.A.P. (Orientations d'Aménagement et de Programmation).

- **LE ZONAGE** du territoire permet notamment de définir les zones urbaines, les secteurs amenés à être urbanisés, des espaces d'intérêt collectif, destinés aux équipements sportifs, récréatifs ou de loisirs, les espaces naturels et agricoles devant être préservés. Il met aussi l'accent sur la mise en valeur d'éléments du patrimoine culturel, bâti et paysager dolaysien.



- Le **RÈGLEMENT** (en cours de finalisation) définit les règles d'urbanisme pour chacun des secteurs concernés.
- Des **ORIENTATIONS d'AMÉNAGEMENT** et de **PROGRAMMATION (OAP)** viennent également préciser certaines conditions d'aménagement de secteurs à enjeux urbains.

Ce projet de zonage et de règlement sera prochainement présenté aux personnes publiques associées à la révision du P.L.U. (services de l'État, chambres consulaires, représentant du SCoT, Communauté de communes, etc.) afin de recueillir leurs observations.

#### Comment participer à la réflexion sur le projet de zonage et de règlement ?

La concertation autour de la révision du Plan Local d'Urbanisme se poursuit.

Les nouveaux éléments du projet de P.L.U. (traduction réglementaire) seront prochainement présentés aux habitants lors d'une nouvelle réunion publique (voir ci-dessous) et lors d'une exposition en mairie de Saint-Dolay, de panneaux illustrant le projet de traduction réglementaire du P.A.D.D., (en particulier la proposition de nouveau zonage du P.L.U.) : cette exposition suivra la réunion publique.

**Réunion publique le mardi 5 février 2019, à 20h, à la salle polyvalente**

Monsieur le Maire et son équipe de travail, assistés du bureau d'études **A+B Urbanisme & Environnement** exposeront l'état d'avancement des réflexions et du projet de zonage/règlement et laisseront place à des échanges avec le public, pour répondre à des interrogations ou débattre autour de sujets s'inscrivant dans un intérêt collectif.

Cette réunion publique sera l'occasion d'échanger à nouveau avec l'équipe œuvrant sur le projet de P.L.U.

#### Il est encore temps d'émettre toute observation, toute suggestion ou toute requête.

Pour toute observation plus personnelle ou individuelle, le registre réservé au P.L.U. demeurera à votre disposition en Mairie pour que vous puissiez y déposer toute suggestion ou requête qui pourraient être prises en compte dans la finalisation du dossier de P.L.U.

Des courriers peuvent également toujours être adressés à l'intention de Monsieur le Maire.

Ces observations continueront à être examinées par la Commission et permettront le cas échéant d'affiner le projet, dès lors que ces demandes s'inscrivent dans l'intérêt collectif et de la réglementation générale.

## Commémoration du 11 Novembre

C'est sous un ciel menaçant que les anciens combattants de Saint-Dolay et Théhillac ont commémoré le centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918.

En présence des enfants des 2 écoles de Saint Dolay qui ont lu les noms des 128 Dolaysiens morts pour la France au cours de ce conflit, Jean-Claude MAILLARD Président de la section UNC et Joël BOURRIGAUD Maire de Saint-Dolay ont déposé des gerbes au pied du monument aux morts.



Après avoir observé une minute de silence, l'ensemble des participants et les enfants ont entonné l'hymne national. Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturait cette manifestation avec en fond sonore la volée de cloches annonçant la fin des combats.



Les anciens combattants se sont ensuite dirigés sur Théhillac afin de rendre hommage aux Théhillacois morts pour la France. Après les discours des autorités : Jean-Claude MAILLARD Président et Christian LEMEE Maire, les enfants de l'école ont déposé des dessins au pied du monument aux morts avant de reprendre l'hymne national.

Les anciens combattants accompagnés des Maires de Saint-Dolay et Théhillac se sont ensuite réunis dans la salle des Mitaüs décorée d'affiches de 14/18 pour partager un repas en commun.

Jean-Claude MAILLARD  
Président de la section UNC de Saint-Dolay et Théhillac

## Le Souvenir Français



500000 tombes de combattants morts pour la France risquent de disparaître de nos cimetières communaux. Dans chacune de ces tombes reposent des combattants de la Première Guerre Mondiale (300 000 corps ont été restitués aux familles), des combattants et des victimes de la Seconde Guerre Mondiale (plus de 150000 corps ont été restitués) et des combattants des guerres de l'Indochine et d'Algérie (plus de 40000 ont été restitués) ainsi que tous les combattants tués dans les opérations extérieures de la France depuis 1963. Ces restitutions, qui répondent au désir des familles d'inhumer dans le cimetière de leurs communes de naissance leur Fils, leur Père ou leur époux, présentent un versant sombre. Les tombes familiales vivent ce que durent les concessions : 10 ans,

30 ans, 50 ans, perpétuelles. La concession achevée ou la tombe entrée en déshérence, la tombe est supprimée. Le mort pour la France inhumé dans la tombe disparaît avec elle. CETTE DISPARITION EST MÉMORIELLEMENT INACCEPTABLE. Dans un cimetière communal, un mort pour la France s'enracine dans une histoire familiale, il donne un sens à une famille ; il relie la famille et la commune à la Nation dans une histoire partagée. Afin de maintenir ce lien, Le Souvenir Français est partout mobilisé afin qu'aucune tombe de mort ne disparaisse de nos cimetières communaux. Pour relever ce défi, nous avons besoin de vous.

Président du Comité d'Allaire - La Roche-Bernard  
Michel DENOVAL - 11 Rue Comé - 56130 Théhillac  
02 99 90 26 65 - denoval.michel@orange.fr

## Forum des associations avec l'OMSCL

**Que pourrai-je faire comme activités à St-Dolay pendant mes moments libres ?**

**Quelle activité sportive ou culturelle pour moi ou mes enfants ?**

**Nous avons la réponse à vos interrogations !**

Le 9 juin 2018 au complexe sportif de la Noé l'OMSCL de Saint-Dolay a organisé le forum des associations.

Les disciplines présentes comme le football, le basket, le karaté, le Loisirs Danse, le Rond-Mitao, le Yoga, le Gospel, la méthode Pilates... Toutes ces associations ont eu le plaisir de vous faire découvrir leur discipline au travers de divers expositions, ateliers, parcours disposés dans les 2 salles du complexe et le terrain de foot adjacent.

Chaque parent, enfant, adolescent a pu s'entretenir et poser toutes les questions sur la discipline sportive, culturelle ou loisir pratiquée aux animateurs présents qui se sont fait un plaisir d'y répondre. Ce fut aussi l'occasion de s'essayer aux différentes disciplines présentes ou de profiter visuellement des particularités de ces dernières.

L'Office Municipal des Sport de la Culture et des Loisirs de Saint-Dolay a été à cette occasion présent tout au long de cet après-midi pour vous recevoir dans les meilleures conditions possibles.

Vous avez été nombreux (ses) à cette belle journée tournée vers la diversité, la cohésion et le dynamisme que souhaitait impulser la commune de Saint-Dolay et organisé par sa toute nouvelle Association OMSCL.

La Présidente de l'OMSCL  
Isabelle MAGRE



Loisirs Danse



Cristal en soi : Pilates



Yoga pour Tous



Basket BZH Saint-Dolay/Rieux



Karaté Shito - Ryu Dolaysien



The Gospel Voices



Club de Foot F.C.A.M.

## City Park

En avril 2018, inauguration du City Park, en présence de Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Départemental, Joël BOURRIGAUD Maire, Muriel MALNOË et Emmanuelle GONÇALVES, respectivement adjointes aux affaires sociales et à l'enfance jeunesse.

Ce City Park tant attendu des jeunes de la commune a été installé par l'entreprise Sports Nature et le terrassement de la plate-forme par l'entreprise LEMEE LTP.

Une subvention du Conseil Départemental a permis cette installation sportive.



## Résidence Jean Le Frère

### Réhabilitation de la résidence (ancien presbytère)



En 2017/2018 a été réalisée la rénovation de l'ancien presbytère renommé résidence Jean LE FRERE, au 2 rue de Coueslan.

Des entreprises locales et des environs sont intervenues afin de faire de ce bâtiment communal, construit sur 2 étages, une habitation spacieuse et conventionnelle qui peut accueillir une grande famille.

### Rénovation du puits

Le puits, situé derrière la résidence, a été rénové en avril 2018. Belle réalisation avec un toit en palis d'ardoises, aux alentours du puits nous allons le rendre agréable par un aménagement fleuri et reposant ou bientôt un banc sera installé.



## Repas des bénévoles du restaurant scolaire

Le jeudi 12 juillet 2018, la municipalité avec la commission restauration et affaires scolaires ont convié les employés du restaurant scolaire et les mamies bénévoles à « l'Auberge du Passeur » au Pont de CRAN, pour les remercier du travail accompli auprès des enfants pendant toute l'année scolaire 2017/2018.

Les mamies en donnant de leur temps sont une aide précieuse auprès des enfants et participent au bon fonctionnement du restaurant scolaire.



## Concours des maisons fleuries 2018



La remise des prix a lieu le dimanche 18 Novembre 2018. Le premier adjoint Yves BERTHO a remercié les 16 candidats pour leur participation à l'embellissement de la commune. Malgré une année avec très peu de pluie, tous les concurrents ont présenté des maisons bien fleuries.

### Classement :

- 1- DURET Jean Marc – La Ruelmain
- 2- LEROUX DENISE – 5 rue de Cambony
- 3- POTIER Marie-Hélène – 46 Burin
- 4- BLOUET Maryvonne – 21 rue du Moulin de la Haie
- 5- POPPE Martine 124 Burin

- 6- VIGNARD Raymonde – 11 rue de la Boissière
- 7- BRISSON Marguerite – 19 rue de la Boissière
- 8- AUTEFORT Isabelle – 2 rue des Jacinthes
- 9- POTIER Françoise – 44 Burin
- 10- GÉRAUD Anne – 18 rue du Moulin de la Haie
- 11- ROUSSE Patricia – La Garenne du Plessis
- 12- PETELAUD Marie-Hélène – 23 Le Pont de Cran
- 13- TROUANT Josette 3 Lotissement des Courtils
- 14- CRUSSON Gérard – Le Pommerais
- 15- POTIER Stéphane – 148 Burin
- 16- GAUTIER Virginie -30-2 rue du Moulin de la HAIE

## Le marché de Saint-Dolay

### Marché de producteurs bio et conventionnels

Pour sa troisième année, notre marché de Saint-Dolay est toujours présent ainsi que les commerçants sur la place de l'église tous les vendredis de 16 heures à 19 heures.

Vous pouvez y trouver des crêpes, des galettes, des fruits, des légumes, des vêtements, des fleurs, des poulets rôtis façon portugaise. Le dimanche matin un stand de fruits de mer et de poulets rôtis.



## Collecte des déchets dans la commune

- Un groupe d'enfants de l'A.L.S.H. a collecté des déchets autour des terrains de sports et du lotissement des Layes au mois d'avril 2018.
- Un groupe des Scouts de France a collecté des déchets sur une partie des sentiers de randonnées pédestres de la Commune.



À leur retour un point a été fait sur leurs investigations par un comptage des déchets et une sensibilisation sur la propreté urbaine en présence de Monsieur le Maire Joël BOURRIGAUD, de la Municipalité et des encadrants.

## Déchets verts

### Il est interdit de brûler les déchets verts.

L'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts n'est pas sans raison : en entraînant une pollution de l'air, cette pratique affecte non seulement la santé humaine, mais également l'environnement et le climat. Les conséquences économiques pour les sociétés sont loin d'être négligeables.

Le brûlage à l'air libre de déchets verts touche non seulement la personne à l'origine du feu, mais la population environnante. Il a des conséquences néfastes sur les cultures, le bâti et les écosystèmes naturels.

#### Réglementation française sur le brûlage :

En France, les déchets verts font partie des déchets ménagers, dont le brûlage à l'air libre **est interdit** par l'article 84 (circulaire du 9 août 1978) du règlement sanitaire départemental type (RSDT), il constitue la base des règlements sanitaires départementaux adoptés par les préfets et sert de référence à tous les règlements sanitaires départementaux (RSD).

La circulaire du 18 novembre 2011 est relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts. Cette circulaire rappelle un certain nombre de bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, notamment concernant les déchets verts des ménages et les déchets verts municipaux.



**Il est conseillé de déposer vos déchets verts à la déchetterie, ou de pratiquer un broyage**, une étape préalable à l'utilisation des résidus végétaux pour pailler ou composter.

La Mairie en collaboration avec la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne organise des broyages de végétaux encombrants sur la commune, une information écrite paraît dans le Saint Doly Info mensuel.

### Pour plus d'information

Consultez le site de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

## Incidivités : des dépôts sauvages inacceptables et répréhensibles



- La collecte des sacs jaunes a lieu tous les 15 jours le lundi des semaines paires.
- La collecte des Ordures Ménagères en bac uniquement a lieu toutes les semaines le lundi.



**IMPORTANT** : les calendriers de collecte sont disponibles à la Mairie, ainsi que les sacs jaunes.

**ATTENTION** : les sacs d'Ordures Ménagères posés au sol ne sont plus collectés (vous pouvez demander un bac adapté à vos besoins).

## Service technique de la mairie : nouveau matériel



En février 2018 le Maire Joël BOURRIGAUD, le premier Adjoint Yves BERTHO, le Directeur des Services Techniques Bérenger DOIZI et le personnel Communal ont réceptionné du nouveau matériel.

Un camion-benne Nissan NT400, très fonctionnel, il va faciliter les tâches du personnel pour le transport de divers matériaux, des déchets verts et autres...

Une tondeuse ISEKI SF 450 afin d'entretenir environ 5 hectares de pelouse y compris les 2 terrains de football qui nécessitent une tonte toutes les semaines en période de pousse.

L'ancienne tondeuse qui a travaillé plus de 2500 heures avait un coût d'entretien annuel devenu onéreux.

Les Services Techniques ont été dotés d'une valise de 6 BALIZ FLASH rechargeables avec une autonomie d'une journée de travail pour améliorer la sécurité lors des travaux extérieurs.

L'investissement réalisé en 2017 pour la tondeuse et 2018 pour le camion-benne a été effectué dans un souci de sécurité, d'efficacité et de modernisme.

## Visite de Monsieur le Préfet du Morbihan Raymond Le Deun

Le 26 février 2018 la Municipalité a reçu Monsieur le Préfet du Morbihan Raymond LE DEUN, ainsi que Monsieur Cyrille LE VELY, secrétaire général de la Préfecture et Madame Emilie PORCHER, chef du bureau du conseil et du contrôle de légalité.



Après une réunion de travail en Mairie, toute la délégation s'est déplacée sur le site de l'Entreprise Vinpai située au parc d'activité de la Fouée. Le Directeur général de la société Philippe LE RAY a guidé la visite de son Entreprise qui depuis 2011 est implantée à Saint-Dolay.



VINPAI confectionne des préparations alimentaires en poudre telle que la mayonnaise, ketchup, pâtisseries, biscuits, imitation de fromages... et des frites !!! pas moins de 150 préparations.

Pour terminer cette journée une visite au complexe sportif Monsieur le Préfet a été informé par Monsieur le Maire du futur projet de rénovation des bâtiments et construction d'une salle de convivialité.

## Nouvelle décoration de Noël à la salle polyvalente

La salle polyvalente s'est refaite une jeunesse bien méritée : une décoration de Noël remise au goût du jour avec des couleurs et des illuminations à faire rougir le Père Noël oh oh oh !!!



## Installation du nouveau curé-doyen

### François Xavier ROBERT

C'est sous le porche de l'Église de l'Immaculée Conception de Saint-Dolay que le dimanche 23 septembre 2018 le Père François Xavier ROBERT a reçu les Clés des églises du secteur paroissiale de La Roche-Bernard remis par Alain GUIHARD, Maire de Nivillac pour les paroisses de Nivillac et Saint Cry, Bruno LE BORGNE adjoint au maire de la Roche Bernard, Christian LEMEE Maire de Théhillac, Annie JAUNY adjointe au Maire de Marzan et Joël BOURRIGAUD Maire de Saint-Dolay.



## Du côté de la médiathèque...

### Expressions de femmes

Du 7 mars au 7 avril 2018, la médiathèque de Saint-Dolay a donné la parole aux femmes lors d'une thématique intitulée «Expressions de femmes». Cette thématique a donné lieu à plusieurs animations et rencontres, et à une large proposition de documents disponibles en prêt à la médiathèque.

**Exposition** photographique de PORTRAITS de femmes de Yann Rollo Van de Vyver du 7/03 au 7/04.

**Rencontre avec le photographe samedi 24 mars de 10h à 12h**



**Soirée Cinéma** jeudi 15 mars à 20h30 en partenariat avec la cinémathèque de Bretagne, projection du film de Soazig Chappedelaine et René Vautier *Quand les femmes ont pris la colère* (France | 1977 | 72 minutes). Une vingtaine de personnes a assisté à la projection. «Luttes ouvrières. 1975 : usine Tréfinmétaux, à Couëron, banlieue de Nantes. Une grève classique au départ, pour soutenir les revendications salariales. Lutte où les femmes «prigent la colère» en occupant le bureau du directeur qui refusait de les recevoir. Plainte, procès pour séquestration... Le blocage de la direction, plus la ténacité des salariés, donneront un an de lutte

exceptionnelle et exemplaire, qui mobilisera la solidarité dans toute l'agglomération de Nantes - Saint-Nazaire.»

Narrant la courageuse action de solidarité des femmes avec les grévistes de l'usine et l'émergence d'une prise de conscience collective, à la fois féministe et ouvrière, le film de Soazig Chappedelaine se fait aussi une chambre d'écho sensible aux aspirations des douze femmes inculpées, évoquant les motifs de l'amour dans leur confrontation avec le travail et la vie ouvrière et la quête d'une émancipation sexuelle dans son rapport avec la lutte des classes.



QUAND LES FEMMES ONT PRIS LA COLÈRE  
DOCUMENTAIRE DE SOAZIG CHAPPEDELAINE ET RENÉ VAUTIER / 1977 / 72 MN

JEUDI 15 MARS 2018 À 20H30

Médiathèque de Saint-Dolay  
02 59 80 29 29 / mediathèquesaintdolay.fr

**Soirée Poésies & chants : Rimes féminines** avec Martine Monnier et Edwige Lourmière. Vendredi 23 mars à 20h30



**Rimes féminines (article paru sur le site)**

Beau succès vendredi 23 mars pour les Rimes féminines de Martine Monnier et Edwige Lourmière. 25 personnes sont venues à la médiathèque de Saint-Dolay pour partager un chouette moment autour de textes de femmes lus et chantés.

## Journées Européennes du Patrimoine 15 & 16 septembre 2018



**L'art du partage** est le thème qui a été retenu cette année pour la 35<sup>e</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine.

À Saint-Dolay, nous avons choisi d'illustrer ce thème par la tradition orale populaire. Dimanche 16 septembre à 15h, salle polyvalente de Saint-Dolay, une « Causerie » s'est déroulée autour des collectes orales réalisées par Hervé DREAN depuis 1975 auprès d'environ 300 personnes sur le territoire de La Roche-Bernard et ses alentours, dont Saint Dolay.

35 personnes ont participé à cet évènement. Hervé DREAN a partagé avec nous une petite partie de ses «récoltes» de chants et de souvenirs sur les travaux agricoles, les traditions calendaires, les rites de passage, les reproductions du chant des oiseaux (mimologismes), le répertoire enfantin... Il nous a conté sa formidable aventure de collectionneur de mots, ses rencontres, ses travaux de conservation et de transmission des traditions orales.

Pendant ce week-end des Journées du patrimoine, la Chapelle Sainte-Anne était en visite libre de 9h à 20h. Sur place, des documents explicatifs ont permis une visite en toute autonomie.

## Novembre / Centenaire 14/18 Mois du film documentaire "La BD & la Grande Guerre"



à l'occasion du centenaire de la fin de la guerre 14/18, la médiathèque a consacré le mois de novembre à une thématique sur la BD et la Grande Guerre. De nombreux documents sur ce thème ont été proposés en prêt. Jeudi 29/11 à 20h30, dans le cadre de la 19<sup>e</sup> édition du Mois du Film Documentaire, la médiathèque a organisé la projection du film de Vincent Marie «Là où poussent les coquelicots, Fragments d'une guerre dessinée» en présence du scénariste de bande dessinée Bretois Kris (l'un des protagonistes du film). Une quarantaine de personnes a assisté à la projection.

«Là où poussent les coquelicots» a été réalisé en 2016, et c'est la



première fois que la relation entre la Bande Dessinée et la Grande Guerre est interrogée dans un documentaire. Une rencontre passionnante avec Kris a suivi la projection. Le Mois du Doc est organisé au plan national par l'Association Images en Bibliothèque. Il est relayé au niveau départemental par l'Association Cinécran à Vannes et la Médiathèque Départementale du Morbihan. Les médiathèques de Nivillac et de saint-Dolay ont travaillé en partenariat sur cette programmation.



## Marché du livre / rencontre et dédicaces avec des auteurs locaux

Le samedi 7 juillet de 9h à 13h, la médiathèque a organisé un marché du livre gratuit avec tous les documents qu'elle sort de ses rayonnages au fil du temps pour les remplacer par des nouveautés. Plusieurs dizaines de personnes sont venues durant la matinée pour chercher leur bonheur et rencontrer 5 auteurs locaux spécialement venus afin de présenter et dédicacer leurs derniers ouvrages.



## Spectacle CUBES

Pour les tout petits (0/3 ans). Compagnie D'Incidence.

Le samedi 26 mai 2018 à 10h30, la médiathèque a accueilli la compagnie D'Incidence et son spectacle CUBES : deux personnages ont dansé et joué autour de plein de petits cubes. Amitié et conflits furent au rendez-vous et chacun a cherché le chemin qui mène à l'autre... en musique ! Une quinzaine de tout-petits accompagnés de leurs parents ont assisté à ce joli spectacle.



## Rendez-vous des lecteurs

Le Rendez-vous des lecteurs est un chaleureux moment de rencontre et de partage autour de livres, films, musiques, spectacles... que les participants ont aimés. Il fait l'objet d'une table-ronde dans la médiathèque le vendredi tous les 2 mois de 18h15 à 20h. Ce «Rendez-vous» est ouvert à toutes et à tous. Cette année, cinq «Rendez-vous des lecteurs» ont été organisés.



## Les Bénévoles de la médiathèque

### Accueil scolaire

Tout au long de l'année, les enfants des deux écoles de Saint-Dolay se rendent à la médiathèque afin d'emprunter des livres. C'est aussi pour eux l'occasion de venir écouter des histoires qui leur sont lues par une équipe de bénévoles. Un grand merci à Yvonne Mahé, Josiane Bertel, Monique Mahé, Monique Praud et André Le Reste pour leur engagement auprès de la médiathèque et le partage de l'amour des livres avec les enfants.

### Accueil du mercredi

Depuis 18 ans, Martine BOUZOUADA est bénévole à la médiathèque de Saint-Dolay. Elle vient tous les mercredis matin apporter son aide



De gauche à droite : André Le Reste, Yvonne Mahé, Josiane Bertel et Monique Mahé.

sur les divers secteurs d'activités et donne également beaucoup de son temps à l'organisation des animations. Un grand merci à elle pour son implication dans ce lieu depuis toutes ces années.

## Show nautique de Burin

### En 2018, la fête de Burin à Saint-Dolay a fêté ses 60 ans !

C'est en 1958 qu'Auguste Le Fur et Fernand Le Roux créent le Comité des Fêtes de Burin afin d'apporter un peu d'animation dans ce village éloigné du bourg. Pierre Péro en est le Président. À l'époque, les festivités proposent des défilés de vélos entraînés par la fanfare de Missillac ainsi que des kermesses pendant lesquelles les habitants se déguisent et tournent la roue de la fortune... 300 personnes participent alors à la fête.



Puis les animations évoluent, le motocross et les funambules font leur apparition. En 1982, Robert Pérais préside le Comité et lance les courses hippiques : 2000 spectateurs sont présents.

En 1988, le Conseil Général achète le plan d'eau sur le site de Kernevy, et une réflexion autour de son utilisation conduit à présenter du

ski nautique acrobatique et humoristique, puis des courses de bateaux. Les aéroglisseurs et les 2CV nautiques leur succèdent, et les Stey, funambules du pays, traversent l'étang en moto.

En 1995 et 1996, l'étang de Kernevy accueille même le championnat de France de motonautisme, une gageure pour ce petit village de 270 âmes, car la fédération française de motonautisme n'accorde de manche de championnat de France qu'aux villes de 50 000 habitants minimum !

Depuis sa création en 1958, le Comité des Fêtes de Burin a organisé chaque année et sans faillir, une nouvelle manifestation. C'est ainsi qu'en 1999, il s'est vu remettre le Prix National du maintien de l'Art et de la Fête en récompense de sa persévérance. Aujourd'hui, Les shows nautiques sont largement mis à l'honneur avec les manches d'aéroglisseurs, les frères Stey, funambules bretons, proposent toujours leurs spectacles acrobatiques, tandis que le Bagad d'Elven assure l'animation musicale, et ce sont quelques 5000 amateurs de sensations fortes qui sont au rendez-vous ! Le Comité des Fêtes de Burin est mû depuis le début par un bel élan festif porté par des dizaines de bénévoles qui se relaient de génération en génération, et sans lesquels cette formidable aventure n'aurait pu traverser les époques.

Le Président du Comité des Fêtes  
Robert PERAIS



# Vilaine en Fête



## Vilaine en Fête

La 4<sup>e</sup> édition de Vilaine en Fête, s'est déroulée du 7 au 13 mai 2018. Le Jeudi 10 mai 2018, au Pont de Cran 120 navires ont fait une halte festive sur notre commune.

Un événement que nous n'avons pas manqué ! 120 bateaux traditionnels ont été attendus avec leur équipage. Le plus petit bateau de la flottille Freemousse mesurait 2 m 80 de long, et le plus grand, le Bora Bora, est un caïque turc de près de 30 m. accompagnés avec d'autres unités exceptionnelles. Bien d'autres unités exceptionnelles ont été à découvrir.

La Municipalité et l'OMSCL (Office Municipal des Sports et des Loisirs) ont organisé une festivité pour toute la population présente, avec des stands de restauration et boissons, des musiciens, les chanteurs du Gospel Voices association de Saint Dolay, des danses Bretonne exécutées par l'Association Dolaysienne «Le Rond Mitao» et des balades en Harley Davidson avec l'Association Claiomh Solais Harley Davidson club aussi de Saint-Dolay. À l'arrivée de la flottille et ses marins les Elus se sont mobilisés pour offrir le verre de l'amitié sous un soleil qui ne demandait qu'à briller.



## Fileri Filera et le Gospel voices

Le festival *fileri filera* s'engage, depuis 2012 à poursuivre la mission de transmission de la chanson traditionnelle harmonisée initiée par Luc Guilloré, en offrant aux chorales de France, le plaisir de chanter dans les lieux privilégiés du patrimoine local, et aux publics, la chance d'écouter des concerts de qualité dans les chapelles et églises du pays de La Roche-Bernard.

Pour cette année 2018 le choix a été de faire participer l'association de la commune THE GOSPEL VOICES, qui a chanté à la Chapelle Sainte-Anne des gospels classiques du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles dont les auteurs ne sont pas connus. Ces prières chantées par les esclaves américains racontent leurs espoirs ou leurs peines. La Commission Culture de la Mairie a participé à ce festival en offrant un pot de l'amitié.



## Excellente année 2019 !

Depuis quelques années, les intercommunalités se voient confier de nouvelles compétences par l'État. Ce fut le cas pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ce sera prochainement le cas avec la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif. Des nouvelles missions qui s'ajoutent à celles déjà nombreuses que remplit la Communauté de Communes et qui ne sont pas toujours connues de tous. Le prochain bulletin municipal sera donc l'occasion de vous présenter l'ensemble des compétences que la Communauté de Communes exerce pour vous.



En attendant, au nom du conseil communautaire, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2019.

## Pour les séniors

À partir du 1<sup>er</sup> janvier, l'Espace Autonomie adapte son organisation. Un seul lieu d'accueil : au siège de la Communauté de Communes, allée Raymond Le Duigou à Muzillac. Nouveaux horaires : mardi de 14h à 17h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, vendredi de 9h à 12h.

Nouveau numéro de téléphone : **02 30 06 05 60**. N'hésitez pas à appeler pour fixer un rendez-vous sur place ou à votre domicile.

Vous pouvez aussi consulter le site de la Communauté de Communes (rubrique Vivre ici, Seniors). Vous y trouvez toutes les ressources du territoire à mobiliser, si besoin.

## Informatique : rester connectés !



Toute l'année, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne organise des ateliers informatiques, en partenariat avec les médiathèques, l'Office de Tourisme (antenne de Damgan) et la mairie de Noyal-Muzillac. Conçus pour les personnes qui n'ont pas ou peu utilisé l'informatique dans leur parcours professionnel ou à titre privé, ces ateliers permettent de découvrir le B.A-BA de l'informatique. Une fois les bases acquises, et avec un peu de pratique, il est ensuite possible de rejoindre les cours de perfectionnement. **3 formules :**

- **Cyber Seniors** : tous les jeudis, de 9h30 à 11 h 30, à la résidence seniors La Marinière à Muzillac. Le support de cours est remis à la fin de l'atelier pour que vous puissiez vous entraîner chez vous.
- **Cyber pour tous** : en partenariat avec l'Office de Tourisme à Damgan, les médiathèques de Marzan, Muzillac, Nivillac et Saint-

Dolay et la commune de Noyal-Muzillac. Consultez le programme pour connaître les thèmes.

- **Foire aux Questions** : Vous venez avec votre matériel et vos questions.

Pour savoir s'il reste des places ou télécharger le programme : **06 31 28 54 72 - tic@arcsudbretagne.fr - www.arc-sud-bretagne.fr** (rubrique Vivre ici, Des loisirs pour tous)

## Pour les jeunes

### Foyer des jeunes travailleurs de La Marinière

Vous êtes jeunes travailleurs, jeunes demandeurs d'emploi, jeunes en situation de mobilité, jeunes en formation sous divers statuts : apprentissage, alternance, insertion, étudiants (20% maximum), la Communauté de Communes vous propose 5 appartements de type T1bis, meublés, dans le centre de Muzillac. Cette solution d'hébergement permet de bien démarrer dans la vie socio-professionnelle. Les démarches sont simples. Il n'est pas demandé de garant. Le loyer est payable à terme échu. Les délais de préavis de départ sont courts (entre 15 jours et un mois).

Pour visiter : Escalier jeunes Mme Molé - **02 97 47 29 60**  
fjt.mme.mole@wanadoo.fr

## Le pôle environnement déménagement

Le Pôle environnement de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne a quitté les locaux occupés à la ZA Bel Air à Marzan pour s'installer au 9 Parc d'activités de La Grée à Nivillac. Ce nouveau bâtiment, acquis par la Communauté de communes, répond aux besoins des services en termes d'espace de stockage et d'aménagement des bureaux et d'accueil du public. Dans un premier temps, le Pôle environnement constitué des services déchets et SPANC a emménagé dans ses nouveaux locaux. À terme, les services techniques de la Communauté de Communes devraient les y rejoindre après une période de travaux pour agrandir ce bâtiment.

### Bon à savoir

Le Pôle environnement est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

- **Pour les contacter** : **02 99 91 40 90** ou [environnement@arcsudbretagne.fr](mailto:environnement@arcsudbretagne.fr)  
ARC SUD-BRETAGNE - Allée Raymond Le Duigou - 56190 MUZILLAC

## Vitaminez 3 : dernière opportunité

« Vitaminez votre activité ! 3 » a été lancé à l'automne 2017 dans le cadre de la politique communautaire de soutien au commerce de proximité. Une enveloppe de 80 000€ a été inscrite au budget de la Communauté de Communes, qui bénéficie du soutien financier de la région Bretagne dans le cadre du « Pass Commerce et artisanat » : pour chaque subvention versée, la région en financera la moitié.

Ce dispositif est proposé aux commerçants, artisans et chefs d'entreprises des centres villes des Communes d'Arc Sud Bretagne, pour les aider dans la réalisation de leurs projets de rénovation ou d'amélioration de leurs locaux professionnels.

- L'aide à l'investissement proposée par Arc Sud Bretagne s'élève à 30% des dépenses éligibles, plafonnées à 25 000€, soit une subvention maximum possible de 7 500€. À noter toutefois que le seuil minimum des dépenses à atteindre est fixé à 5 000€.

Ce programme est ouvert uniquement jusqu'au 31 mars 2019, échéance à laquelle les dossiers de demande de subvention complets devront être parvenus à la Communauté de Communes.



## Damgan La Roche Bernard Tourisme



Accueil - Bureau d'Information touristique de La Roche-Bernard - © DLRBBT

Retrouvez les éditions gratuites de l'Office de Tourisme communautaire dans ses bureaux. Elles reprennent le nouveau nom marketing et logo de la structure plus adaptés à une stratégie de communication touristique, reprenant les noms des deux communes les plus repérées à l'extérieur de notre territoire.

- Le service de wifi gratuit 7j/7 24h/24 dans nos bureaux d'accueil.
- Un réflexe ! [damgan-larochebernard-tourisme.com](http://damgan-larochebernard-tourisme.com)

Agenda festif et culturel, circuits de randonnée, idées d'activités et d'expériences à vivre en famille, avec vos amis, le temps d'une journée, d'un week-end, d'une semaine, bonnes adresses gourmandes...

## Visites et circuits du patrimoine

Visites à pied, circuits en voiture ou à vélo, randonnées pédestres commentées par notre animateur patrimoine Jacques Hazo pour découvrir en toute convivialité le patrimoine historique, bâti, naturel ou artisanal des communes du territoire.

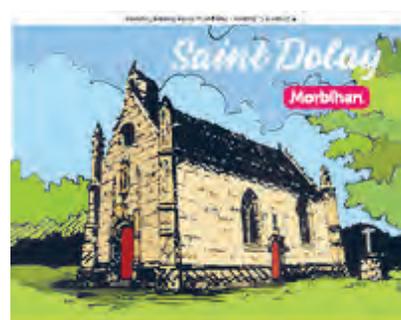


Nouveau cette année, suivez aussi notre second guide Cécile Cauchy pour des visites insolites, ludiques et sensorielles de La Roche-Bernard et Le Guerno !

Programme complet, tarifs à l'Office de Tourisme et sur [damgan-larochebernard-tourisme.com](http://damgan-larochebernard-tourisme.com)

**Nouveau !** Envie d'une randonnée de quelques heures, à la journée ? Découvrez les 19 circuits pédestres proposés par l'Office de Tourisme. Fiche rando en vente à l'unité 0.50€ - Pack complet de 19 circuits à 5€

## Collectionnez les magnets de l'Office de Tourisme !



Découvrez la nouvelle collection de magnets dessinés par Jacques Hazo, animateur du Patrimoine. Représentatifs de notre territoire, ils sont proposés en vente dans les bureaux d'accueil de l'Office au prix de 3 euros l'unité.

## Monoxyde de carbone

Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone (CO), lourdes de conséquences sur la santé et dont les médias nationaux et locaux se font largement l'écho.



Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France. Durant la saison de chauffe 2017/2018, d'après Santé Publique France, 66 signalements d'intoxication accidentelle ont été déclarés sur le territoire breton visant 146 personnes dont 118 ont été intoxiquées dans l'habitat. Dans le département du Morbihan, sur cette même période, 9 affaires ont été signalées et investiguées, impliquant 22 personnes dans l'habitat.

Le monoxyde de carbone résulte plus particulièrement d'une mauvaise combustion des dispositifs fixes de **production d'eau chaude et de chauffage**, quelle que soit la source d'énergie utilisée (gaz, fuel, pétrole, bois...), associée le plus souvent à une insuffisance de ventilation. Les appareils mobiles à combustion non raccordés, et notamment les **chauffages d'appoint** utilisés en continu, sont des dispositifs susceptibles de conduire également à des émanations importantes de ce gaz toxique.

Il en est de même de l'utilisation inappropriée, dans des espaces clos lors de travaux ou de circonstances particulières (tempêtes,

inondations, coupures d'électricité ...), de matériels équipés d'un moteur thermique, tels que les **groupes électrogènes ou les motopompes**. Ces derniers doivent impérativement être placés à l'extérieur des locaux. Le maintien d'une **aération permanente** dans les locaux, la vérification des équipements et de leurs conditions d'installation ainsi que l'entretien des conduits d'évacuation des fumées par un professionnel qualifié au moins une fois par an demeurent les principaux gages de sécurité.

En cas de suspicion d'une intoxication au monoxyde de carbone (maux de tête, nausées, vomissements...), les **consignes** sont les suivantes :

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- Arrêter les appareils de combustion si possible
- Faire évacuer les lieux
- Appeler les secours (112, 18 ou 15)
- Ne réintégrer les locaux qu'après l'avis d'un professionnel

Afin de donner au grand public des conseils lui permettant de mieux se protéger contre ce risque, le ministère chargé de la santé en lien avec ses partenaires contribue à la production de différents supports de communication et participe à des opérations de sensibilisation.

En complément de ces initiatives, il paraît important que vous puissiez relayer dans vos communes les éléments de cette campagne, notamment au travers d'articles que vous pourriez insérer dans vos journaux municipaux ou publications locales (cf. la page « comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone » du site internet de l'ARS de Bretagne et le site [http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante\\_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp](http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/sante_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp)).

Il convient enfin de rappeler que l'efficacité de ces actions de prévention ne peut être garantie que par une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés. Les agents du pôle santé-environnement de la DD ARS du Morbihan restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires concernant cette campagne de sensibilisation.

## Quartier des Châtaigniers

À deux pas du centre bourg, des équipements publics (écoles, médiathèque...), des commerces et associations, le nouveau quartier des Châtaigniers propose 15 terrains viabilisés, libres de constructeurs, dans un cadre naturel privilégié pour accueillir votre projet. Idéalement orientés, ces terrains offrent toutes les qualités pour la construction de votre maison. Profitant d'une vue dégagée sur la campagne, d'une belle exposition sud des jardins, tout en préservant l'intimité de chacun, ces lots sont accessibles à partir de 18 844 euros (exonération de la taxe communale d'aménagement, pas de frais d'agence).

Les cheminements piétons et espaces verts vous permettront de traverser le quartier dans un cadre agréable pour rejoindre le bourg et ses services, flâner au marché ou encore découvrir les chemins de randonnées situés à proximité.

L'affiche présente une vue aérienne du quartier des Châtaigniers à Saint-Dolay. Le titre principal est 'Quartier des Châtaigniers à Saint-Dolay'. À droite, on indique 'Votre terrain à partir de 18 844 € TTC'. En bas à gauche, il y a le logo 'achat-terrain-56.com' et le numéro de téléphone '02 97 01 59 91'. En bas à droite, on mentionne '15 lots libérés de 383 m² à 556 m² TTC' et 'À deux pas du centre bourg et des écoles'. Le logo EADM est visible en bas à droite.

Renseignez-vous auprès d'EADM, aménageur de la commune, au 02 97 01 59 91 ou sur [www.achat-terrain-56.fr](http://www.achat-terrain-56.fr)

**C'EST OBLIGATOIRE**

**BIENTÔT 16 ANS !  
PENSEZ AU RECENSEMENT**



## Recensement militaire

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans.

S'est-il fait recenser ? À cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **OBLIGATOIRE**.

### Recensement en mairie (se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité)

Le recensement citoyen obligatoire (RCO) concerne tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans. Il permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et l'inscription d'office sur les listes électorales.

### Créer son compte «espace administré» sur majdc.fr

Depuis son compte majDC.fr, il pourra suivre et mettre à jour son dossier sans avoir à contacter le CSN.

- Période de recensement (janvier-février-mars), il pourra créer son compte à partir du 1<sup>er</sup> juillet.
- Période de recensement (avril-mai-juin), il pourra créer son compte à partir du 1<sup>er</sup> octobre.
- Période de recensement (juillet-août-septembre), il pourra créer son compte à partir du 1<sup>er</sup> janvier.
- Période de recensement (octobre-novembre-décembre), il pourra créer son compte à partir du 1<sup>er</sup> avril.

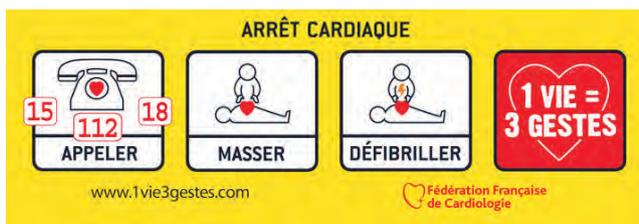
L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne ! J'ai entre 16 et 25 ans, je m'inscris en quelques clics, je m'informe de A à Z

## Participer à la JDC

La convocation à la JDC est automatique. Elle intervient entre 9 mois et 1 an après le recensement. L'âge moyen de convocation à la JDC est de 17 ans, 3 mois.

Le jeune n'a pas à contacter le CSN, sauf situation particulière urgente.

## Défibrillateur installé à la Résidence des Tulipes



### Comment vérifier qu'une personne inconsciente respire ou pas ?

1. Prendre les mains de la personne
2. Lui demander :
  - Est-ce que vous m'entendez ?
  - Serrez-moi les mains !
  - Comment vous appelez-vous ?
  - Ouvrez les yeux !

### Si la victime ne réagit pas :

1. Dégrafer le bouton de son pantalon et sa ceinture ;
2. Desserrer le col ou l'écharpe ;
3. Basculer la tête en arrière en mettant une main sur le front et deux doigts sous le menton, maintenir la position et se pencher pendant **10 secondes maximum** pour :
  - Sentir le souffle sur la joue ;
  - Entendre le bruit de la respiration ;
  - Regarder si le ventre bouge ;

4. Si rien n'est ressenti, crier au secours ;
5. Pratiquer le massage cardiaque, appuyer avec les deux mains sur la moitié inférieure du sternum ;
6. Demander au témoin de prévenir les secours puis d'aller chercher le défibrillateur.

### Continuer le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours

Le défibrillateur est installé à la Résidence des Tulipes, Rue des tulipes à Saint-Dolay, il est à disposition du public 24h/24 et 7j/7.



## Mission locale

 **Mission locale**  
du Pays de Redon  
et de Vilaine

### Qu'est-ce que c'est ?

L'objectif de la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine est de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire et de lutter contre leur exclusion. Elle intervient dans les domaines de :

- **L'emploi** : aide et soutien dans la recherche d'emploi (rédaction de CV, lettres de motivation, recherche d'offres, etc.), mise en relation avec des employeurs, accès aux contrats aidés, création d'activité, parrainage vers l'emploi, etc.
- **La formation** : information, accompagnement au projet de formation et validation, demande de financement, etc.
- **La santé, le logement** : information sur le logement et la santé (mutuelles, etc.), soutien psychologique, etc.
- **La mobilité** : mise à disposition de cyclomoteurs, aide au passage du permis, etc.
- **L'accès à la culture, aux loisirs et aux sports** : séjours de vacances et tarifs préférentiels, etc.
- **Les aides financières (sous critères de ressources)** : liées à la subsistance, aides à la mobilité (permis de conduire, déplacements professionnels, etc.), frais de formation, démarches de santé, etc.



N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec votre conseiller en insertion sociale et professionnelle, **Damien GOUGEON**. Appelez la Mission locale au **02 99 72 19 50**. Un rendez-vous vous sera proposé lors de ses permanences à la mairie de SAINT-DOLAY tous les mardis des semaines paires entre 9h00 et 10h00.

### Aides au Permis de conduire et Atelier code de la route

La Mission locale accompagne les jeunes dans l'accès au permis de conduire depuis de nombreuses années maintenant : aides financières, conduite supervisée...

Le fameux sésame vers l'emploi ne s'obtient pas toujours aisément et le code de la route reste une étape préalable indispensable et obligatoire. Cette épreuve est parfois difficile pour certains jeunes, c'est pourquoi la **Mission locale organise depuis 2 ans des ateliers « code de la route » avec l'appui d'un moniteur d'auto-école.**

Les séances s'adressent aux jeunes inscrits à la Mission locale et sont entièrement **gratuites**. Elles se déroulent tous les jeudis de 14h00 à 15h30 dans nos locaux (3 rue Charles Sillard à Redon). « Réviser en petit groupe avec l'aide du moniteur », voici l'esprit de cet atelier. Celui-ci remporte désormais un véritable succès puisque plus d'une cinquantaine de jeunes y ont déjà participé cette année.

### Garantie Jeunes

Depuis sa mise en place en janvier 2015, c'est plus de 400 jeunes qui ont bénéficié de la Garantie jeunes à la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine.



- Elle consiste à proposer un accompagnement collectif et individuel afin de multiplier les expériences professionnelles. En contrepartie des démarches effectuées, une allocation est versée durant 12 mois.

### Faire un stage en entreprise

Vous souhaitez découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer votre projet professionnel ou vous faire connaître d'une entreprise pour un futur recrutement... La Mission locale peut vous accompagner afin de réaliser des stages en entreprise. D'une durée maximale de 10 jours (renouvelable une fois) c'est un bon moyen pour intégrer le monde du travail.

### Mobilité internationale

Partir à l'étranger pour travailler et découvrir une autre culture. Deux actions sont en cours à la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine :

- **Voyage en Crète** : Pour la troisième année consécutive, nous organisons un voyage en Crète début novembre. Le premier objectif est professionnel et consiste à apporter un soutien à la restauration des oliviers (taille, élagage, ramassage de branches) auprès d'un employeur partenaire. Le deuxième culturel et citoyen, permet de découvrir une autre culture.
- **Service Civique International (SCI)** : la Mission Locale est partenaire du Conseil Départemental de Loire-Atlantique qui développe depuis 2 ans une coopération avec la Région de Mahdia en Tunisie. Ainsi, des jeunes français en Service Civique International partent 6 à 7 mois en Tunisie. Les missions d'animateurs se déroulent dans des maisons de jeunes situées à environ 200 kilomètres au sud de la capitale de Tunis.

Si ces projets vous intéressent n'hésitez pas à contacter la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine.

### Site internet, Facebook, Instagram

Nouveau design, nouvelle navigation et contenus enrichis, notre site internet s'est refait une beauté. Découvrez sans plus attendre cette nouvelle version : [www.ml-redon.com](http://www.ml-redon.com)

Rejoignez-nous également sur Facebook et Instagram pour suivre nos actualités.



### Rappel de l'adresse et des horaires d'ouverture

**MISSION LOCALE** du Pays de Redon et de Vilaine  
3 rue Charles Sillard - CS 60287 - 35602 REDON CEDEX  
02 99 72 19 50 - [www.ml-redon.com](http://www.ml-redon.com)

#### HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30  
et le vendredi de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

## Téléthon



En mars 2018 la municipalité a reçu les bénévoles qui ont participé au Téléthon 2017 autour d'un diaporama rétrospectif des « Téléthon » de 1997 à 2017.

À l'issue de cet historique, un pot de l'amitié a été servi et un livret a été remis à Ghyslaine TOURNEMOLLE référente du Téléthon, qui œuvre depuis plusieurs années à la bonne marche de cette manifestation. Bernadette GROUHAN s'occupe du stand, vend le pain à Sainte Anne, Brigitte PERAIS qui prépare les pains et pains sucrés, s'occupe de la vente dans le secteur de Burin et ses environs. Chaque année ces Dames et ces bénévoles font le maximum pour récolter des fonds pour le Téléthon.



## Relais Assistantes Maternelles

La médiathèque et la maison de l'enfance de Nivillac organisent tout au long de l'année des rendez-vous de lectures pour les tout-petits. En avril, en juin et en novembre, une quinzaine d'enfants de moins de 3 ans du RAM (Réseau des Assistantes Maternelles) a pu écouter de nombreuses histoires à thèmes, et aussi découvrir et manipuler des dizaines de livres.

- **Judi 7 juin 2018 de 10h45 à 11h30**  
Thème des lectures : Histoires d'animaux et de jardins.
- **Judi 15 novembre 2018 de 10h45 à 11h30**  
Thème des lectures : Histoires avec des répétitions mélodieuses de sons.



Cette année, 3 séances ont été proposées :

- **Judi 19 avril 2018 de 10h45 à 11h30**  
Thème des lectures : Histoires avec les mains et intermèdes musicaux.

Lieu : Centre de Loisirs de Saint-Dolay  
Nombre de participants : environ 15 enfants et 10 adultes par séance.



## École Notre Dame - Jeanne d'Arc

L'établissement accueille **127 élèves pour 5 classes**. Les enfants sont encadrés par 3 ASEM, 7 professeurs dont un poste d'enseignant spécialisé rattaché à l'école, une intervenante en musique et un accompagnateur d'élèves ayant des besoins spécifiques.

L'École Notre Dame Jeanne d'Arc se veut être un lieu d'apprentissage avec une prise en compte des besoins de chacun, un suivi pédagogique cohérent de la PS au CM2. C'est aussi une communauté éducative ouverte au dialogue, à l'écoute et à la convivialité.



### Le thème 2018-2019 : Les défis technologiques

Cette année, l'école Notre Dame - Jeanne d'Arc a choisi d'articuler son projet pédagogique **autour des sciences**.

L'équipe enseignante, après s'être formée dès septembre, lancera des défis aux élèves durant toute l'année. Les enfants participeront à un congrès scientifique en juin ayant comme thématique :

**« Fabriquer un objet roulant, allant droit, et pouvant rouler le plus loin possible une fois lâché sur un plan incliné. »**

Nous partagerons toujours des temps interclasses dans le cadre de notre projet d'établissement. Nous avons vécu un temps fort en septembre autour des jeux de cour notamment avec des « loose parts » : jeux avec du matériel de récupération qui fait appel à la créativité des enfants.

Ils ont aussi découvert des jeux d'autrefois, des jeux géants en bois, des jeux calmes...

### Vie pédagogique

L'équipe pédagogique propose une pédagogie différenciée pour l'acquisition des apprentissages fondamentaux afin que chacun puisse progresser selon ses besoins.

En lien avec les programmes, les élèves participent à différentes activités :

- **Musique** : Une nouvelle intervenante, Stéphanie, accompagne tous les enfants de la PS au CM2 tous les mardis et ce toute l'année.
- **Piscine** : Séances à la Roche Bernard pour les élèves de la GS au CM2.
- **Voile** : pour les CM1/CM2 en juin 2019.

- **Animations sportives** : L'animateur sportif de l'ASB interviendra pour l'athlétisme en cycle 1 et pour du base-ball en cycle 2.
- **Spectacles** : un ou deux spectacles, selon les classes, au forum de Nivillac
- **Temps forts de catéchèse** : journée de solidarité le 19 octobre et temps forts durant l'Avent, le Carême et Pâques.

### Vie associative

L'OGEC (organisme de gestion) et L'APEL (association des parents d'élèves) **organisent différentes actions afin de financer les sorties scolaires qui restent gratuites pour les familles** : collecte de papiers (le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois), un loto (le 20 janvier), des ventes de saucissons, tombola...

Des matinées travaux sont organisées, ce qui permet d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions matérielles.

Un nouveau bureau d'APEL vient d'être élu. Ludivine Hervy est la nouvelle présidente.



Nous remercions les anciens membres qui viennent de quitter l'APEL notamment Céline Levesque, qui était présidente.

Merci pour l'investissement des membres des associations et leur participation active à la vie de l'école!

### Vie pastorale

Nous accueillons un nouveau prêtre cette année : **Père François-Xavier Robert**. Avec l'aide de Marie-Thérèse Crespel et Catherine Mahé, nous organisons des célébrations pour marquer les temps forts de l'année liturgique.



Nous avons commencé notre année pastorale en participant à la journée de solidarité du vendredi 19 octobre. Cette journée a débuté par une présentation de l'association « Rêves de clown » réalisée par Sylvaine, bénévole. Puis les enfants ont partagé un pain-compote et ont terminé la journée par une marche de solidarité.

365 € ont été reversés à l'association : BRAVO à tous !  
Avec les écoles du réseau de La Roche-Bernard, nous fabriquerons les lumignons pour le son et lumière «Le mystère de Notre-Dame».

Nous tenons à remercier sincèrement tous les acteurs de la communauté éducative pour l'investissement au service de notre établissement et également les familles pour la confiance qu'elles nous accordent.



## École primaire publique Arc-en-Ciel

### Parcours sportif

**Natation** : les élèves de la GS au CE2 fréquentent la piscine de Nivillac pour leur cycle d'apprentissage de la natation.

**Voile** : Le partenariat comité départemental de voile, USEP 56 et IA 56 perdure depuis 11 années au bénéfice des élèves de CM qui participent aux rencontres Hisse et Eau.



80 élèves ont pu naviguer sur des catamarans entre les bouées de la Vilaine, à Arzal le lundi 25 juin 2018. École s'était invité également. Une journée sur l'eau avec de nouveaux copains, autour d'ateliers variés et en rapport avec le milieu de la voile : lecture de graphiques météo, création de poèmes japonais, jeux collaboratifs et productions plastiques : de nouvelles occasions de faire ensemble, d'apprendre et de progresser.

Pouvoir pratiquer la voile sur le temps scolaire est une chance dont il faut faire prendre conscience aux élèves. Les parents accompagnateurs aident efficacement à la mise en place de ces moments partagés. Un avant-goût d'été soufflait sur Arzal, ce jour-là. Et pourtant, ça serait oublier le cycle d'apprentissage vécu en amont que de ne voir dans ces moments qu'une distraction de fin d'année scolaire. Ce jour-là encore les élèves apprennent ! Lire un bulletin météo, s'adapter à de nouvelles embarcations, découvrir des moniteurs qu'on n'a pas eu en cours précédemment, gérer en équipe autonome une feuille de route ... pas si simple !

### Calendrier 2017-2018

- Loto de l'École : le dimanche 14 janvier
- Kermesse : le samedi 23 juin
- Collecte de papier tous les 1ers samedis du mois

### Contacts / Pré-inscriptions

Pré-inscriptions pour 2019-2020 dès le mois de janvier en nous contactant au 02.99.90.10.06 ou par mail [ecole.ndja@orange.fr](mailto:ecole.ndja@orange.fr)

N'hésitez pas à prendre RDV pour venir nous rencontrer et visiter l'école.

Retrouvez toutes les infos de l'école sur le site : <http://ecoleprivee-ndja-saintdolay.blogspot.com>

### Les rencontres sportives, associatives et citoyennes (USEP)

- **Scolarugby** : les élèves de CM1/CM2 ont suivi un cycle d'apprentissage du rugby-touché à l'école après les vacances d'avril. Ce cycle d'apprentissage leur a permis de participer à la rencontre Scolarugby. Se rencontrer, apprendre à jouer ensemble, se préparer à vivre ensemble, accepter les décisions des autres, s'aider, rester fairplay, savoir échanger un ballon, partager...Voilà les axes de la rencontre Scolarugby organisée sous l'égide de l'USEP 56. Les écoles de Malansac et St-Dolay se sont retrouvées sur plusieurs terrains de Rugby (espoirs/ confirmés/ experts) et ont pu profiter, après le cycle d'apprentissage vécu en classe, des conseils avisés de Vincent Le Tinnier, conseiller technique du comité départemental de Rugby.

- **Bals Bretons** : le mardi 28 mars à Noyal-Muzillac, les élèves de maternelle et de cycle 2 ont rejoint leurs camarades de Péaule, Saint-Perreux, Malansac, Noyal-Muzillac, Saint-Jean-la-Poterie et Peillac. De « vraies » musiciennes les attendaient et, au signal, tous se sont élancés pour danser et chanter sur une dizaine de danses traditionnelles bretonnes. Le bal a permis aux 225 enfants présents de vivre un moment convivial et d'accéder à un des aspects du patrimoine breton. Les danses avaient été très préparées en amont, finis les efforts et l'apprentissage, la seule chose à faire ce jour-là était de profiter tous ensemble dans une ambiance joyeuse et musicale !



- **Printemps des maternelles** : Le jeudi 28 juin 2018, ce sont les plus jeunes de l'école qui se sont rendus à Noyal-Muzillac pour sauter, courir, enjamber, ramper, rouler, discuter, écouter sous l'encadrement de leurs aînés de CM2 qui avaient préparé, installé et organiser des ateliers d'athlétisme...Tous étaient heureux mais un peu fatigués lors du départ. Il faut remercier la météo qui a été parfaite !
- **Cross de la solidarité** : 777 livres offerts par les coureurs présents, 576 coureurs solidaires de 3 à 10 ans, 26 classes différentes, 3 circonscriptions représentées ! Voici les nombres gagnants de cette belle matinée sportive organisée sous l'égide de l'USEP 56 à Noyal-Muzillac, le mardi 16 octobre 2018.

Les contrats de courses ont été remplis grâce à une préparation sans faille lors des séances d'EPS. Pas de classement, pas de gagnant, pas de perdant, l'important est d'avoir participé, d'avoir apporté un livre pour que le secours populaire puisse en faire profiter des enfants qui n'en ont pas chez eux.



Les parents de Noyal-Muzillac ont été applaudis chaleureusement car, dès le petit matin, ils sont venus aider à installer, ont couru et soutenus tous les élèves présents !

Le public nombreux a assisté, comme l'année dernière, à cette joyeuse manifestation organisée sur les terrains de Noyal-Muzillac pour la seconde année consécutive.

Le rendez-vous a été donné, on se retrouve tous bientôt sur d'autres terrains de sports, salles de danse et autour des manifestations spéciales maternelles !

## Parcours culturel

- **Forum de Nivillac** : le spectacle « Boîte à gants » a été proposé aux élèves de maternelle le vendredi 3 février. Les CP-CE1-CE2 ont assisté au spectacle « Drôle d'oiseaux ». Enfin, les élèves de CM1-CM2 ont vu « Les enfants sont des ogres », un spectacle mêlant poésie, références aux contes de l'enfance et théâtre.

Depuis la rentrée 2018 les plus jeunes ont assisté le jeudi 8 novembre au concert chant/ guitare et percussions « Cocoroo ». Ce spectacle retraçait un moment de la journée dans différents pays, première sensibilisation pour les plus jeunes aux différentes cultures.

Les CE2/CM1 ont pu apprécier, le jeudi 28 novembre, le conte philosophique « Le petit Phil rouge ». Un road-movie à trois voix racontant avec folie et émotion le chemin vers la maturité.

- **Médiathèque** : les élèves de la GS au CM2 ont continué à s'y rendre. Sur place, ils ont pu emprunter des livres et profiter de la lecture d'albums par des bénévoles de la médiathèque et pour les TPS-PS, de la venue d'une bénévole de la médiathèque dans la classe.
- **Interventions musicales** : Les élèves de cycle 2 bénéficient de 6 séances d'éducation musicale proposées par Stéphanie, notre intervenante. Les élèves travaillent, entre autre, sur le thème des châteaux avec l'apprentissage de chants, l'écoute, l'analyse d'extrait musicaux et la découverte des percussions corporelles.



- **Classe de ville à Nantes** : les 13 et 14 mars les CM1-CM2 se sont rendus à Nantes en train pour deux journées de classe de ville. Ils ont ainsi pu participer à un jeu de rallye/questions dans la vieille ville et ont visité le Jardin des plantes. Ils ont également découvert une animation sur le thème de JULES VERNE et sur le thème des transports dans la ville de Nantes. Ces deux jours bien remplis se sont achevés par les Machines de l'île.

## Printemps des arts : la danse de création à l'honneur !



Le 24 mai 2018, les classes de CE2/CM1 de Malansac, de Damgan, de St-Dolay et de la Trinité-Surzur se sont retrouvées sur la scène de l'Asphodèle dans le cadre d'une rencontre danse. Ils avaient, en amont, travaillé la danse lors d'un cycle d'apprentissage et de création avec leurs enseignantes. Ils ont eu l'opportunité de participer à trois ateliers différents et de répéter une fois sur la grande scène avant de pique-niquer. L'après-midi a été l'occasion

de présenter leur travail et apprécier celui des autres. Ce public de connaisseurs a pu, au terme de chaque prestation, poser des questions précises et pertinentes concernant la préparation, la conception, le choix des musiques et des costumes aux danseurs. Une trentaine d'Haïkus a été écrit dans un des ateliers, prouvant, s'il en était besoin, que les danseurs sont aussi des poètes !



- **Les poneys** : les enfants ont pu brosser les poneys, ils ont appris à les rassurer en leur parlant. Ensuite, ils ont nettoyé les sabots des poneys à l'aide d'un crochet.
- **Le rallye dans la ferme** : à l'aide de photos, il fallait retrouver différents lieux et animaux de la ferme.

Pour clôturer cette belle matinée, tout le monde s'est retrouvé pour pique-niquer sous un soleil radieux !

- **Fête de l'école** : Le samedi 24 juin, les familles ont assisté au spectacle des élèves dans la cour de l'école, et après un délicieux repas préparé par les bénévoles de l'ALAC, petits et grands s'en sont donné à cœur joie sur les nombreux stands de la fête.



- **Sortie à la ferme** : Le jeudi 21 juin, les élèves de TPS, PS, MS, GS et CP sont allés visiter une ferme pédagogique à Guenrouet. La visite était organisée autour de quatre ateliers :

- **La découverte du tracteur** : il fallait chercher tout ce qui était rond, les petits et les grands ont adoré toucher aux différentes manivelles et ils ont même trouvé le klaxon.
- **Qui mange quoi ?** Les élèves se sont demandé ce que mangeaient les chèvres et les animaux de la basse-cour. Ensuite ils ont rempli des seaux avec ces aliments et ils ont apporté les seaux aux animaux pour vérifier leurs hypothèses.

## Rentrée 2018

La semaine de classe se déroule à présent sur quatre jours. Trois nouveaux enseignants sont arrivés à l'école : Julie Wilhelem, Gareth le Stang, Lea Baronnat, assurant les compléments, le remplacement de Mme Préault et la décharge de direction. Le reste de l'équipe est stable avec Adeline Penot, en TPS-PS-MS, Amélie Lehebel en MS-GS-CP, Gaëlle Queffelec en CP-CE1 et Cécile Couprie en CE2-CM1, ainsi que les ATSEM Adeline Hillaireau et Vanessa Régent. La rentrée s'est déroulée autour d'un petit-déjeuner mêlant enfants, parents et enseignantes pour une rentrée en douceur et conviviale. Quelques jours plus tard tout ce petit monde s'est retrouvé autour d'ateliers sportifs pour la Fête du sport.

## TAPS - École Arc-en-Ciel

Du 9 janvier au 20 février : 7 animations ont été proposées sur 7 mardis pendant 1 heure aux 35 enfants de l'école maternelle Arc-en-Ciel. Chaque séance a débuté par une lecture faite à l'ensemble du groupe, puis chaque enfant a choisi son activité parmi celles qui leur étaient proposées :

- **atelier arts plastiques** : dessin, collages, coloriage sur un support proposé en lien avec le livre lu
- **atelier puzzles** : plusieurs puzzles sont à disposition des enfants
- **atelier lecture autonome** : une vingtaine de livres sont installés dans un coin de la salle en consultation libre

Exemples :

### Mardi 23 janvier

Lecture de l'histoire "Petite tache" de Lionel Le Néouanic



Puis, en écoutant de la musique (\*Gymnopédie n°1\* d'Erik Satie), les enfants ont regardé le tableau de Paul Klee \*Polyphonie\* 1932, et ont réalisé des collages « musicaux » à partir de photocopies découpées du tableau.

### Mardi 6 février

Lecture de l'histoire "Animanèges" de Renaud Perrin et Arno.

Collages réalisés par les enfants pour « déguiser » l'animal de leur choix.



## Club des Ajoncs d'Or Saint-Dolay /Théhillac



Au mois de septembre 2018 notre club a fait une sortie pour découvrir la ville de Nantes une promenade commentée en petit train touristique, puis embarquement pour une croisière déjeuner sur l'Erdre.

Au fil de l'eau nous avons découvert le charme de cette promenade bucolique. Le long de ses rives alternent une faune et une flore variée et les somptueux manoirs chargés d'histoire. Pour terminer cette journée une visite au jardin des plantes de Nantes.

Au mois de novembre notre traditionnelle exposition du club avec un superbe stand de décorations pour Noël.



## Marché de producteurs à Bodelneuf

Depuis maintenant plus de 6 ans, des producteurs de la commune et des environs vous accueillent au marché à la ferme à Bodelneuf, tous les mercredis de 17h à 19h, à La Ferme du Meunier.

Le mercredi 21 mars 2018, l'association du marché à la ferme a organisé « Le Marché fête le printemps » : cela a permis à une cinquantaine de personnes de visiter la chèvrerie et de rencontrer les chevreux. Un spectacle de jonglage enflammé a clos les festivités grâce à la compagnie Les Indécirks.



### Plus d'informations

Marché à la ferme le mercredi de 17h à 19h : GAEC La Ferme du Meunier - Bodelneuf - 56130 SAINT DOLAY - 02 99 90 29 24 - contact@lafermedumeunier.net

Comme a son habitude, l'association du marché organise le 19 décembre 2018 un marché de Noël avec des artisans locaux ; ce sera l'occasion de clore l'année en toute convivialité autour d'un vin chaud.

**Rendez-vous au printemps 2019 pour la prochaine visite de l'élevage !**

**...et chaque mercredi pour découvrir les produits dolaysiens et des environs :**

- Crêpes et Galettes de La Fourchette Vagabonde (La Noé Vallio - Saint Dolay)
- Poulets fermiers de Breizh 'Y Farm (Le Buza - Saint Dolay)
- Pains paysans et fromages de chèvre fermier de La Ferme du Meunier (Bodelneuf - Saint Dolay)
- Fraises de La Ferme des Grands Près (Saint Dolay)
- Légumes de la Ferme de Bechepaille (Nivillac)
- Œufs de La Ferme du Goulet (Rieux)
- Pommes des Vergers de Brière (Missillac)
- Vins du Domaine des Hauts Halès (44)



## Familles Rurales - Section couture

L'Association Familles Rurales, section COUTURE de Saint-Dolay, organise des ateliers où vous pourrez réaliser les projets de votre choix sous l'œil bienveillant de Denise TEXTIER, notre animatrice depuis maintenant 29 années (vêtements de tous styles, layette, ameublement et autres créations personnelles).

Ces ateliers sont conviviaux et les membres s'entraident (prêt ou modification de patron, conseils sur les choix d'ouvrages), et vous apprennent aussi, si besoin, le maniement de votre machine à coudre.

Pour nous joindre (les messieurs sont les bienvenus également) il vous suffit de venir nous rencontrer lors des ateliers qui ont lieu le mardi de 9h à 12h et de 12h45 à 15h45 ou bien contacter Denise TEXTIER au 02 99 71 45 54 ou au 06 74 55 18 49.



L'adhésion à Familles Rurales est de 30 € pour l'année plus une participation de 4 € de l'heure.

Vous pouvez noter sur vos agendas, dès à présent, notre « FRIPERIE » qui aura lieu les 30 et 31 mars 2019. Pour ce faire nous collectons, dès à présent aux heures d'ouverture de l'atelier, des vêtements, chapeaux, ceintures, sacs, bijoux fantaisie et divers accessoires. Le tout doit être propre et en bon état. La somme collectée servira au fonctionnement de l'atelier.

En espérant votre visite. Le bureau : Chantal RENAUD, présidente / Héloïse LEBEL, secrétaire / Patrick ESNAULT, trésorier.

## Piège à sons



Au lieu-dit Maisonneuve, entre Sainte Anne et Le Roho, un bâtiment arbore l'enseigne « Le Piège à Çons ». Pourquoi cela ? Parce qu'il s'agit d'un lieu que l'association « Le piège à Sons » (sans jeu de mot cette fois) utilise de temps à autre pour promouvoir toute forme d'expression artistique, et plus spécialement de la musique, par l'organisation de spectacles et la mise en valeur de « talents inconnus » comme le stipule l'article deux de ses statuts. Les événements organisés (concerts, expositions, stages...) sont libres d'accès et tout le monde est le bienvenu moyennant une



cotisation annuelle à l'association d'un montant symbolique de deux euros.

### Pour être informé de la tenue de ces événements, il suffit :

- De transmettre son adresse mail à : [le-piege-a-sons@orange.fr](mailto:le-piege-a-sons@orange.fr)
- Ou de consulter la rubrique « programmation » du site : <http://www.piegea-sons.org/>

## Yoga pour tous



L'association « Yoga pour tous » vous propose des cours de yoga, le mardi à 18h et le jeudi à 9h à la salle de la médiathèque. Ces cours s'adressent à tous, débutants et confirmés, ados, hommes et femmes, jeunes et plus âgés. Ils sont dispensés par Pascal NICOL, professeur de yoga. Ils sont composés d'étirements, d'exercices de respiration et de relaxation.

### Pour plus de renseignements, s'adresser à :

Dominique KEROYANT 02 99 90 27 31 ou 06 75 68 76 79  
ou [famillekeroyant@orange.fr](mailto:famillekeroyant@orange.fr)

## Association Loisirs Danse



L'association Loisirs Danse propose des cours Modern-Jazz pour les enfants dès 4 ans et pour les adultes. Cette année sont inscrits 106 élèves répartis sur 8 heures de cours, (le mardi et vendredi soir), dont 1 crée cette année (l'année passée 89 inscrits pour 7 heures de cours). Johana Pasco, professeur de danse agréé, dispense des cours de qualité avec une grande liberté

d'expression, inspirée par la danse classique, moderne et jazz. Pour découvrir le déroulement d'un cours de danse, les parents des élèves des cours d'éveil et d'initiation ont pu assister à une porte-ouverte les 4 et 7 décembre 2018.

En juin 2018 s'est déroulé le gala de fin d'année dans un nouveau lieu, au forum de Nivillac, un vrai succès (complet), nous renouvelons donc notre gala dans cette même salle le dimanche 23 juin 2019. Tous les élèves sont invités à un goûter de fin d'année pendant lequel les vidéos et photos du gala sont visionnées et partagées.

L'Association Loisirs danse organise différentes manifestations tout au long de l'année :

- Un loto
- Une tombola de Pâques : les élèves proposent une tombola pour gagner un bel œuf du chocolatier GAEL à Redon et Muzillac.

### Renseignement

David au 06 83 84 76 79 - [associationloisirsdanse@yahoo.fr](mailto:associationloisirsdanse@yahoo.fr)

## Basket BZH Saint-Dolay/Rieux

### Nouvel entraîneur pour l'équipe "jeunes"

Depuis le début de la saison, les entraînements jeunes BABYS U9 U11 sont dirigés par une éducatrice professionnelle et salariée du groupement profession sport 56.

Aurélien PIOU, diplômé BPJEPS et également salarié complète l'encadrement des babys-U11 ainsi que les U15. Les autres catégories sont prises en charge par des bénévoles techniciens(es) du club.

En ce début de saison les entraînements sont ouverts à tous les jeunes même non licenciés qui souhaitent s'initier à l'activité basket pendant cette période de découverte.

Les enfants peuvent être inscrits dès 5 ans en catégorie baby basket où la pratique est sous forme de jeu avec ballons.

Le club compte des équipes de mini-poussines à seniors (masculins féminins où le club recherche des recrues) et également le baby basket, ainsi que des loisirs féminine.

Cette saison sera marquée par le lancement des travaux de réhabilitation du complexe de St DOLAY, le rendant indisponible pour la saison. Les salles de THEHILLAC et SEVERAC seront utilisées pour pallier le manque de créneaux. Les séances sont réparties sur les sites de RIEUX et SAINT-DOLAY.



Temps fort de fin de saison, un tournoi est organisé par le club regroupant plus de 40 équipes chaque année.

### Renseignement

06 49 54 40 44

## Le Rond Mitao

Le Rond Mitao a repris ses activités de danses bretonnes en septembre. L'atelier se déroule le mercredi à la salle polyvalente de 19h à 20h pour les initiés (2 années d'atelier ou pratique de la danse) et 20h-21h pour les débutants. L'association a organisé un Fest Deiz le 11 novembre 2018 qui a été animé par An Amaturien (groupe local) et Asteure (groupe de Penthièvre). Une initiation aux danses traditionnelles a été proposée en début d'après-midi.

Si vous voulez partager des moments festifs et conviviaux, venez nous rejoindre le mercredi soir.



## Club de karaté Shito-Ryu Dolaysien

### Les 2 premiers jeunes Dolaysiens "ceinture noire"



Le club de karaté Dolaysien a formé depuis son ouverture plus d'une vingtaine de ceintures noires du 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> Dan.

2 Nouvelles ceintures noires viennent agrandir l'effectif des CN, **Gwénolé GUIHARD** et **Titouan GURIEC** les plus jeunes CN Dolaysiens (15 ans) du KSD.

Arrivés il y a une dizaine d'années au club, ils ont progressé avec assiduité dans la discipline, ne pouvant prétendre à passer ce grade avant 14 ans, ils ont tous les 2 préparé pendant 1 an leur grade.

C'est à Muzillac qu'ils ont fait valoir leur niveau et décroché cette fameuse CN tant convoitée !

Le club est fier de ces "2 jeunes du cru Dolaysien" qui ont montré qu'avec du travail, de l'assiduité et de la patience tous les objectifs donnés par les enseignants sont atteignables !

La remise officielle de leur CN a eu lieu en fin de saison le 30 Juin 2018, jour du passage de grade des élèves du KSD.

Je félicite Gwénolé et Titouan qui prouvent dorénavant à tous nos autres jeunes du club que tout est possible avec un minimum de travail ! BRAVO encore à eux deux !

Le Président KSD  
Jean Pierre HAMON

## L'Aparté Dolaysien

La troupe de théâtre amateur l'Aparté Dolaysien présentera sa nouvelle comédie pour 2019, les 6, 7, 13 et 14 avril 2018. Nous sommes toujours à la recherche de potentiels comédiens et bénévoles qui souhaiteraient faire chauffer leurs zygomatiques deux fois par semaine.

### Pour tous renseignements :

Contactez Vanessa RÉGENT au 06 99 36 87 88  
ou Lionel ALEXIS au 06 61 49 62 33.  
apartedolaysien@gmail.com



# Actualité jeunesse

## L'ALSH

### Le centre de loisirs fait la chasse au gaspillage



Une animation contre le gaspillage alimentaire a été organisée au centre de loisirs de Saint-Dolay, avec des animateurs de l'École de la nature de Nicolas HULOT.

Grâce à Arc Sud Bretagne, en partenariat avec l'école de la nature de Nicolas HULOT, pendant 2 heures, 19 enfants de 6 à 10 ans se sont retrouvés au centre de loisirs. L'occasion de parler du gaspillage alimentaire et des actions que l'on peut mettre en place pour le limiter.

### Atelier cuisine

Les activités ont été déclinées en plusieurs sous-ateliers. Les bambins ont participé à une activité cuisine. Ils ont transformé du pain dur en farine de pain, avec laquelle ils ont fait des cookies. Ils ont également parlé de la place de chaque type d'aliment dans le réfrigérateur. Ils ont aussi appris à faire le tri des déchets alimentaires et à faire la différence entre la DLC (date limite de consommation) et la DLUO (date limite d'utilisation optimale), plus connue sous le fameux «à consommer de préférence avant le...»

### L'été 2018, le Centre de Loisirs a organisé 3 séjours :

- Pour les 6/8 ans à St Vincent sur Oust (16 enfants) au programme équitation
- Pour les 8/10 un camp multi-activités à l'Îles-aux-pies (escalade, via cordata, tir à l'arc, canoé) pour 17 enfants



- Pour les 11/17 ans un séjour en sud Vendée avec Ogliss (parc aquatique), Indian Forest et son fameux water jump ainsi qu'une visite des sables d'Olonne.



Nous avons donc accueilli 51 jeunes sur ces séjours.

## État civil



### Naissances

#### Fin 2017

BERNIER Adonis  
DAVID Loys  
JACQUELINE Thaïs

KERROUAULT Iléana  
PABOIS Antonyo  
POTIER Simon

#### À partir du 1<sup>er</sup> janvier au 19 décembre 2018

ANDRÉ Alban  
ATHANASE Maddy  
BENSAID Alice  
BLINO Maxime  
BORGES Mia  
CHAUVEL Léo  
DUFOUR FREULON Léa  
FOUCAULT DUVAL Soane  
HASPOT Margot  
HUGUET Louise  
LEFÈVRE JOBARD Milo  
LEJEUNE VASSEUR Loann  
LELIÈVRE Emma  
LEPRINCE Alézio

LEROY Manōa  
MÉNARD Maden  
MILLIN de GRANDMAISON Jules  
OLIVIER Valentin  
PINARD Katnyss  
PROVOST PERRAUD Marwen  
RUELLE Sasha  
SOUCHET Clémentine  
THUAL Gwendal  
TRANCHANT Gabriel  
TRÉMENT Eli  
VAILLANT Lexie  
WITTMANN-RIVRET Chloé

### Décès

*Nous ne recevons pas les avis de décès des personnes domiciliées en maison de retraite*



#### Fin 2017

MAHÉ Paul  
MORICE Marie Thérèse Veuve BOMPOIL  
SANSEAU Yannick

#### À partir du 1<sup>er</sup> janvier au 19 décembre 2018

BELAOUCHI Adélie-Mina	HADET André
BELLIOT Marie	JAHAN Élodie
BERTHO Philippe	LOUSTALOT Philippe
CESBRON Jacky	LUCAS Gérard
DENIS Alain	MONTOIR Marie
DESBOIS Paul	NIGET Germaine Veuve VALLÉE
GÉRAUD Antoine	PIQUEL Rogatienne Veuve THIERY
GÉRAUD Florent	SYLVESTRE Michel
GRAVIER Lionel	VIGNARD Théotiste Veuve PÉRAIS

### Mariages

ANDRÉ Romain et GURIEC Julie  
ATHANASE Jimmy et HOUSSAIS Aurélie  
BLANCHET Richard et MAGRÉ Angélique  
COUVRAND Erwan et THURIAUD Lucie  
LAUDRAIN Mickaël et GAUTIER Anita  
MARTIN Florian et MASSICOT Élodie  
MORCHOISNE Cyril et DODU Caroline  
YARD Thomas et MAURY Anne-Claire



# Calendrier des fêtes 2019

## Janvier

- Sam. 5 Accueil des nouveaux arrivants  
suivi des vœux du Maire
- Dim. 20 Loto  
*APEL École ND/Jeanne d'Arc*
- Sam. 26 Stage et bal  
*Piège à sons*



## Février

- Sam. 2 Boom enfants  
*ALAC École Arc-en-ciel*
- Sam. 16 Soirée Rock  
*Claiomh solais harley-davidson Club*

## Mars

- Dim. 3 Repas  
*CCAS*
- Sam. 30 & dim. 31 Friperie  
*Association couture*

## Avril

- Sam. 6, dim. 7, sam. 13 & dim. 14 Théâtre  
*Aparté Dolaysien*



## Mai

- Jeu. 30 & ven. 31 Rond Mitao

## Juin

- Sam. 1<sup>er</sup> & dim. 2 Rond Mitao
- Dim. 9 Show nautique  
*Comité des fêtes de Burin*
- Sam. 15 & dim. 16 Passage de grades  
*Karaté Shito-Ryu Dolaysien*

## Juillet

- Sam. 13 Moules-Frites / Feu d'artifice



## Septembre

- Sam. 7 & dim. 8 Loto - *Basket Club BZH Rieux/Saint-Dolay*
- Sam. 14 & dim. 15 Journées du patrimoine  
*Mairie et médiathèque*



## Octobre

- Dim. 20 Loto - *Loisirs danse*

## Novembre

- Dim. 10 Fest Deiz - *Le Rond Mitao*
- Dim. 24 Expo - *Club des Ajoncs d'Or*

## Décembre

- Ven. 13 Arbre de Noël - *École ND/Jeanne d'Arc*